

pour inclure aussi les appareils électro-ménagers défectueux, les tondeuses à gazon etc. Une mesure législative s'impose en ce domaine et je vous recommande instamment d'appuyer celle-ci. Merci.

(Sur la motion de l'honorable M. Fournier, (Madawaska-Restigouche) le débat est renvoyé à une séance ultérieure.)

### L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

#### CINQUANTIÈME CONFÉRENCE ANNUELLE À LIMA, AU PÉROU

Le Sénat reprend le débat, interrompu le mardi, 17 décembre 1968, sur l'avis d'interpellation de l'honorable M. Dessureault, attirant l'attention du Sénat sur la 56<sup>e</sup> Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Lima, au Pérou, du 5 au 13 septembre 1968, et en particulier sur les discussions et délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

**L'honorable Allister Grosart:** Honorables sénateurs, bien que je n'aie fait pas partie de l'éminente délégation canadienne qui s'est rendue à la Conférence de l'Union interparlementaire à Lima, au Pérou, je saisis cette occasion pour formuler quelques remarques que m'a suggéré le rapport qui nous a été présenté par les délégués présents à cette Conférence. Je signale de façon particulière les rapports que nous avons reçus du sénateur Dessureault et du sénateur Thorvaldson. Je présume qu'en temps utile, nous aurons un rapport du sénateur McDonald (Moosomin), provisoirement absent de la Chambre.

Je devrais peut-être dire que les sénateurs Dessureault et Thorvaldson se sont particulièrement distingués au cours de cette conférence. Tous les deux ont, plusieurs fois, dirigé des délégations canadiennes. Le sénateur Dessureault a, de plus été remarqué du fait qu'il a été membre du comité exécutif de cette organisation.

Je signale les réalisations de nos collègues parce que les nouvelles qui nous sont parvenues révèlent que cette conférence a été fort importante et que la délégation canadienne dirigée par M. Grant Deachman a fait un apport des plus remarquables. Je ne dis pas cela pour faire les compliments d'usage. Nombre de rapports indiquent que la délégation canadienne a peut-être fait plus que toute autre, la plus grande contribution à ce moment.

Je tiens à féliciter les sénateurs pour avoir pris les dispositions utiles afin que le rapport de la délégation canadienne soit publié en appendice dans notre *hansard*. Je dis cela

parce que pour situer convenablement la conférence, j'ai dû lire les publications d'autres pays. Je suis heureux de signaler que les délégués du groupe de parlementaires du Canada et des États-Unis ont pris cette initiative fort utile de présenter un rapport complet de leurs délibérations. Le sénateur Macnaughton ajoutera, je pense, beaucoup de choses au rapport de ce groupe.

Il est important à mon avis de mentionner ces faits parce que l'une des grandes faiblesses dans la reconnaissance du travail accompli par les parlementaires canadiens dans les conférences internationales a été, depuis des années, le manque de rapport des travaux qu'ils ont accomplis. Il est regrettable, du moins je le trouve, que de telles conférences ne fassent pas l'objet d'un rapport et d'un débat à l'autre endroit. A vrai dire, dans bien des cas, je constate que les seuls rapports sur ces importantes conférences internationales et sur la participation des délégations canadiennes sont ceux que présentent individuellement les sénateurs en cette chambre. Je déplore que les ministères, que les gouvernements, au cours des années n'aient pas eux-mêmes pris l'initiative de signaler la participation des parlementaires canadiens à ces conférences.

Le rapport sur l'Union interparlementaire que présentent ici nos sénateurs ne relatent pas, évidemment, tous les succès du Canada à l'époque, et cela, c'est manifeste, pour des raisons de modestie. Toutefois, je répète qu'il est malheureux que nous ayons à nous reporter à des publications étrangères pour constater ce qu'accomplissent les parlementaires canadiens. Je dis que leur œuvre a de l'importance...

**L'honorable M. Martin:** Bravo.

**L'honorable M. Grosart:** D'abondantes preuves montrent que la participation des membres des deux Chambres au Parlement, devient de plus en plus un instrument efficace et valable dans l'étude des problèmes mondiaux.

Si on me permet de prendre à cette fin un moment, je placerais les faits dans un contexte plus large. Évidemment, c'est un truisme de dire que, dans une certaine mesure, le Canada, à cet égard, est victime de son histoire. Pendant la majeure partie de cette histoire, nous étions des coloniaux. La conduite de nos affaires internationales était alors entre les mains des pays européens, d'abord la France, puis le Royaume-Uni. Même notre